

COMMUNE DE VALLEIRY
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
5 MARS 2026

L'an deux mil vingt-six, le cinq mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de VALLEIRY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au salon d'honneur de la mairie, sous la présidence de M. Alban MAGNIN, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice :	27
Nombre de conseillers municipaux présents :	18
Nombre de conseillers municipaux votants :	22
Date de convocation du Conseil Municipal :	27/02/2026

PRÉSENTS : M. Alban MAGNIN, Maire, Mme Hélène ANSELME, M. David EXCOFFIER, Mme Virginie LACAS, M. François FAVRE, Mme Christine NICOLET-DIT-FELIX, M. Amar AYEB, Adjoint, Mmes Renée RICHARD, Giovanna VANDONI, MM. Alain CHAMOT, Emmanuel SOGNO, Sébastien BURETTE, Frédéric BARANSKI, Mmes Alexandra DALLIERE, Elisabeth DEAL, M. Jean-Yves LE VEN, Mme Marie-Noëlle BOURQUIN, M. Henri VIDAL, Conseillers Municipaux.

POUVOIRS : Mme Isabelle MERCIER à M. Amar AYEB,
M. Michel PIERREL à M. Sébastien BURETTE
Mme Elodie POIRIER à Mme Marie-Noëlle BOURQUIN
M. Jean FEIREISEN à M. Davis EXCOFFIER

ABSENTS : MM. Pierre HACQUIN, Clément VILLEMAGNE, Pascal GRIBOUVAL, Mmes Corinne DURAND, Anna FRANCHI

M. Emmanuel SOGNO est élu secrétaire de séance.

DCM20260305-002

OBJET : DÉCISIONS BUDGÉTAIRES (7.1.1) – Adoption du budget primitif 2026 – Budget principal

VU la commission finances en date du 05 février 2026,
Monsieur le Maire donne lecture du projet de budget primitif pour la commune. Il précise que le vote se fera par chapitre.

DCM20260305-02

**LE CONSEIL MUNICIPAL,
21 VOIX POUR
1 ABSTENTION (J.Y LE VEN)**

VOTE le BUDGET COMMUNAL de l'année 2026 joint à la présente délibération avec les montants suivants :

- Section de fonctionnement : **6 777 359,90 €** en dépenses et en recettes.
- Section d'investissement : **5 650 896,90 €** en dépenses et **5 576 052,75 €** en recettes.

L'écart constaté entre les dépenses et les recettes d'investissement résulte de l'absence de reprise des restes à réaliser, s'élevant à 346 094,71 € en dépenses et 420 938,86 € en recettes, soit un solde net de 74 844,15 €.

Fait et délibéré les jours, mois et
an que dessus et a signé au registre le Maire.
Pour extrait conforme,
Le Maire
Alban MAGNIN

